

## Généralités

Le présent règlement définit les modalités d'octroi des «primes nova naturstrom».

Il existe trois catégories de primes nova naturstrom:

- la «prime promotionnelle nova naturstrom»
- le «prix spécial nova naturstrom»
- la «prime ciblée nova naturstrom».

La «prime promotionnelle nova naturstrom» est destinée à récompenser des actions ayant un caractère innovant, multiplicateur ou didactique et mettant en valeur les sources d'énergie renouvelables sur le territoire national.

Le «prix spécial nova naturstrom» est destiné à souligner le caractère exceptionnel d'une de ces actions.

La «prime ciblée nova naturstrom» promeut des filières d'activité spécifiques:

Prime «pompe à chaleur»	
Pompe à chaleur (système monovalent) utilisée pour le chauffage central	500 €
Pompe à chaleur (système monovalent) utilisée pour le chauffage central avec installation solaire thermique eau chaude	750 €
Pompe à chaleur (système monovalent) utilisée pour le chauffage central avec installation solaire thermique eau chaude et appoint chauffage	1000 €
Supplément pompe à chaleur géothermique	+ 250 €

Prime «solaire thermique»	
Installation solaire thermique destinée à la production d'eau chaude sanitaire et à l'appui chauffage	500 €
Installation solaire thermique eau chaude dont la surface des panneaux dépasse les 12m <sup>2</sup> <sup>(1)</sup>	1500 €

1) Uniquement pour les hôtels, campings, complexes sportifs, car wash et bâtiments destinés à un usage public

Prime «chauffage au bois»	
Chauffage central au bois (système monovalent) avec combustion contrôlée	500 €
Chauffage central au bois (système monovalent) avec combustion contrôlée combiné avec installation solaire thermique	750 €

Ces 3 primes sont éligibles pour les projets mis en service après le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le nombre d'installations pouvant être primées sera fonction des moyens budgétaires disponibles. Elle n'est pas cumulable avec la prime promotionnelle nova naturstrom ou le prix spécial nova naturstrom. Après obtention d'une prime, les intéressés ne peuvent introduire une demande pour une autre prime endéans un délai de deux ans à partir du versement de la prime précédente.

Toutes les primes nova naturstrom sont accordées à titre gracieux, cet octroi restant une faculté dans les limites des crédits disponibles. Par conséquent, la décision sur l'attribution des primes est sans recours.

## Procédures

Le montant de la prime est fixé par le Conseil d'Administration de l'a.s.b.l. fonds nova naturstrom. L'octroi des primes est réalisé sur base des demandes introduites par les intéressés. La date de réception de la demande est déterminante et non pas la date de mise en service de l'installation.

Les demandes d'octroi des primes nova naturstrom peuvent être envoyées à tout moment (Open Call).

Une priorité est accordée aux projets présentant un caractère innovateur, multiplicateur ou didactique.

Pour des projets de qualité équivalente, une priorité peut être accordée aux projets présentés par des clients nova naturstrom. (signataires du tarif nova naturstrom).

Les primes nova naturstrom sont accordées aux personnes physiques ou morales ayant financé le projet.

L'intéressé est invité à soumettre sa demande sur base d'un formulaire mis à disposition et adressé à

Enovos Luxembourg S.A.  
fonds nova naturstrom a.s.b.l.  
L-2089 Luxembourg.

L'intéressé doit fournir les informations suivantes dans le cadre de sa demande:

- Adresse de l'intéressé
- Site de l'installation
- Date de mise en service de l'installation, date d'achèvement d'une étude ou date/période relative au déroulement de l'événement
- Description succincte du projet
- Documents à l'appui (par exemple: informations techniques, copie de l'étude, programme relatif à un événement...)
- Prise de vue d'une installation avec accord de publication
- Factures (TTC) avec preuves de paiement
- Date, signature certifiant l'exactitude des données
- Références des autorisations requises et obtenues

Une évaluation des demandes soumises est effectuée en principe deux fois par an. L'allocation des prix spéciaux nova naturstrom est prévue à l'occasion d'une cérémonie annuelle nova naturstrom.

Filière <sup>(1)</sup>	Commune	Etablissement public et établissement	O N G	Société	Particulier
Energie hydro-électrique (< 50 kWél)	X		X	X	X
Installation solaire thermique	X		X	X	Prime ciblée
Pompe à chaleur	X	X	X	X	Prime ciblée
Chauffage au bois	X	X	X	X	Prime ciblée
Cogénération bois-énergie (ORC) projet pilot	X		X	X	
Installation valorisant la biomasse > 250 kWth avec réseau de chaleur	X			X	
Investissement et événement didactique	X	X	X	X	X
Etude de faisabilité pour filières SER <sup>(2)</sup>	X	X	X	X	
Technologies innovatrices dans le domaine des énergies renouvelables	X	X	X	X	X
Eveil à l'énergie	X	X	X	X	
prix spécial nova naturstrom	X	X	X	X	X

1) D'autres filières à caractère particulièrement innovant ou exceptionnel peuvent entrer en ligne de compte pour l'octroi d'une prime promotionnelle nova naturstrom. Dans ce cas, les critères d'octroi de la prime promotionnelle nova naturstrom s'appliquent (caractère innovant, multiplicateur ou didactique).

2) SER: sources d'énergie renouvelables